

Tribunal de première instance, art. 136 bis du Règlement: régime linguistique applicable aux pourvois formés contre les décisions du Tribunal de la fonction publique de l'UE

2008/0806(CNS) - 15/12/2008

En adoptant à l'unanimité le rapport de M. Costas **BOTOPOULOS** (PSE, EL), la commission des affaires juridiques approuve telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil portant modification du règlement de procédure du Tribunal de première instance des Communautés européennes en ce qui concerne le régime linguistique applicable aux pourvois formés contre les décisions du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne.